

Date : [30 Janvier, 2020]

DEMANDE DE DEVIS
RFQ N° UNFPA/MLI40/2020/001

Madame, Monsieur,

L'UNFPA sollicite par la présente des propositions financières pour :

«[L'Évaluation à mi-parcours du Projet « Atteindre le Dernier Kilomètre] ».

L'UNFPA nécessite la prestation d'un Cabinet d'Études en vue de réaliser cette évaluation dans les 02 Régions du Projet (Ségou et Mopti) y compris les 16 districts sanitaires et les CSComs.

Cette Demande de propositions est ouverte à tous les Cabinets d'Études légalement constituées en mesure de fournir les travaux et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

I. À propos de l'UNFPA

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la population, est une agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale agence au sein des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l'UNFPA dans unfpa.org](http://unfpa.org) ou mali.unfpa.org.

II – Termes de Référence

Les TDRs détaillés sont disponibles sur le site UNFPA/Mali : : <http://mali.unfpa.org>

Objectif et champ d'application des services

- **Informations générales :**

L'évaluation à mi-parcours du projet vise à apprécier de façon indépendante les progrès réalisés après deux ans de mise en œuvre du projet ;

- **Objectifs Spécifiques**

Il s'agira de façon spécifique à :

- Évaluer la pertinence et la cohérence des différents objectifs et produits, l'adéquation des stratégies d'intervention et des plans de travail qui ont été déclinés dans le cadre du programme « Atteindre le dernier Kilomètre »

- Décrire et analyser les résultats obtenus au regard des cibles des indicateurs de suivi, de manière globale et pour chacune des composantes du programme « Atteindre le dernier Kilomètre »
- Evaluer le niveau d'atteinte des indicateurs clés de performance et les milestones du projet ;
- Réaliser un diagnostic du système d'approvisionnement et les tendances vers ou non une amélioration depuis le démarrage du projet ;
- Apprécier le niveau de réalisation des activités des plans de travail par les différents IPs et analyser leur influence sur l'atteinte des résultats et objectifs fixés du programme « Atteindre le dernier Kilomètre »
- Apprécier la fonctionnalité, la pertinence et la qualité des organes de coordination, d'orientation et de suivis prévus du programme
- Identifier les principaux goulots d'étranglement, les difficultés et contraintes rencontrés dans la mise en œuvre des composantes du programme et aux différents niveaux de la pyramide sanitaire
- Apprécier le niveau de financement, de la mobilisation des ressources en relation avec la programmation et le transfert des ressources aux IPs
- Analyser les facteurs exogènes (politiques, sociologiques, économiques, conflits communautaires et attaques récurrentes, etc.) qui ont affecté de façon positive ou négative l'atteinte des produits du projet ;
- Apprécier la chaîne de valeur, la durabilité des interventions et des résultats ;
- Formuler des recommandations en vue de l'amélioration de l'exécution du projet.

Méthodologie

Il s'agit d'une étude évaluative transversale à visée descriptive comportant des données quantitatives et qualitatives. Le cadre de l'étude sera toutes les deux régions du projet Il concerne tous les 16 districts sanitaires et les CSComs. La démarche pour l'étude est une évaluation de la performance et des résultats à moyen et à long termes du programme de PF. La portée de cette évaluation est la planification familiale mais également la chaîne d'approvisionnement en vue de rendre disponibles les produits de PF.

II. Questions

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au contact ci-dessous :

Nom de la personne de contact à l'UNFPA :	<i>N'Diaye Coumba Sow ou Thomas Zoungrana</i>
No. de tél. :	+223 44 97 62 12 / +223 94 94 53 36
No. de fax :	
Adresse e-mail du contact :	csow@unfpa.org / zoungrana@unfpa.org

Le dernier délai pour envoyer des questions est fixé au [07 Février 2020]. Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

III. Contenu des devis

Les devis doivent être envoyés sous plis fermé et les devis doivent contenir :

- a) L'offre technique, correspondante aux exigences définies dans les Termes de Référence
- b) Le devis financier, en respectant strictement le formulaire de devis financier.

Les deux parties du devis doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire.

IV. Instructions de soumission

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section IV ci-dessus accompagnées d'un devis dûment rempli et signé et déposé à la réception de l'UNFPA, au plus tard le : **[Mercredi, 12 février 2020 à 11H00¹]**.

Adresse de l'UNFPA :	Badalabougou Est, ex Immeuble MINUSMA, 3 ^{ème} Etage.
----------------------	--

Veillez lire les recommandations suivantes pour les soumissions électroniques :

- La référence suivante doit être mentionnée sur les enveloppes : «RFQ N° UNFPA/MLI40/2020/001 - Etude sur l'Evaluation à mi-parcours du Projet Atteindre le dernier kilomètre

V. Vue d'ensemble du processus d'évaluation

Les devis seront évalués en fonction de l'offre technique et du coût total des services (devis financiers).

L'évaluation sera réalisée au moyen d'un processus en deux étapes par une commission d'évaluation ad hoc. La conformité des offres techniques sera évaluée avant la comparaison des devis financiers.

VI. Critères d'attribution

L'UNFPA attribuera un [bon de commande/contrat de service professionnel à l'offre techniquement conforme la moins-disante.

VII. Droit de l'UNFPA de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché

L'UNFPA se réserve le droit, au moment d'attribuer le marché, d'augmenter ou de réduire jusqu'à 20 % les volumes de service spécifiés dans cette RFQ, sans aucune modification du prix à l'unité ou des conditions générales.

VIII. Conditions de paiement.

Les conditions de paiement de l'UNFPA sont de 30 jours nets à compter de la date de réception de la facture et de la livraison/acceptation des prestations correspondant à l'échéance liée au paiement, comme indiqué dans le contrat.

¹ <http://www.timeanddate.com/worldclock/city.html?n=69>

IX. Fraude et corruption

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l'encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l'UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](#). La soumission de toute offre impliquera que le Soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs subsidiaires, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l'audit et des investigations de l'UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l'UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l'UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s'y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. La non-coopération est une raison suffisante pour que l'UNFPA résilie le contrat et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs enregistrés auprès de l'UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l'adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l'UNFPA](#).

X. Politique de tolérance zéro

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l'hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l'adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](#).

XI. Contestation de la RFQ

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou équitablement dans le cadre de l'appel d'offres, de l'évaluation ou de l'adjudication d'un contrat pourront envoyer une réclamation au chef de l'unité concernée de l'UNFPA, Monsieur Eugène Kongnyuy, Kongnyuy@unfpa.org. Si Prestataire n'est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l'unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d'approvisionnement (PSB) à l'adresse procurement@unfpa.org.

XII. Avertissement

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement pour demander ces documents au format PDF.

Formulaire DE DEVIS

Nom du soumissionnaire :
Date du devis : 03/02/2020
Numéro de la demande de devis : RFQ N° UNFPA/MLI40/2020/001
Devise du devis : XOF
Frais de livraison sur la base de l'Incoterm 2010 suivant : N/A
Durée de validité du devis :
(Le devis doit être valide pour une période d'au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)

UNFPA/MLI40/2020/001

- L'UNFPA étant exempt d'impôts, tous les tarifs communiqués **ne doivent pas inclure de taxes.**

Exemple de bordereau des prix : *[supprimer après avoir complété le bordereau des prix ; créer aussi une version Excel]*

Article	Description	Nombre et description du personnel par niveau	Tarif horaire	Nombre d'heures nécessaires	Total
1. Frais professionnels					
<i>Total des frais professionnels</i>					XOF
2. Débours					
<i>Total des débours</i>					XOF
Prix total du contrat <i>(Frais professionnels + débours)</i>					XOF

Commentaires du vendeur:

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la **RFQ N° UNFPA/MLI40/2020/001**, y compris l'ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l'UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu'à son expiration.

Cliquez ici pour indiquer une date.



Nom et titre

Date et lieu

Annexe I :
Conditions générales applicables aux contrats :
Contrats visés par la clause de minimis

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en anglais, espagnol et français.